

PRU BANLAY

infos#3



La dépose de la première pierre du Bâtiment 15 de la rue Henri-Foucaud qui s'est tenue le 6 juillet officialise la phase opérationnelle du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Elle constitue pour nous une ambition profonde d'offrir un cadre de vie meilleur, plus épanoui, plus vert, plus apaisé, répondant parfaitement à vos besoins et à vos envies.

Durant tout l'été jusqu'au mois d'octobre, ce sont trois déconstructions de bâtiments pilotées par Nièvre Habitat qui vont avoir lieu. Il s'agit par ordre chronologique, du Bâtiment 15, jusqu'au 30 juillet, puis des Bâtiments 1 et 10 situés au niveau de la rue Gustave-Flaubert, durant les mois suivants. Un véritable défi technique et humain, puisque les espaces dégagés vont pouvoir redessiner un nouveau champ des possibles en matière d'habitats et d'espaces publics. Avec la mise en place de concertations publiques

ouvertes à tous, y compris aux enfants, celle du 10 juillet était consacrée aux abords de l'école Blaise-Pascal, celle du 18 septembre se focalisera sur le devenir des abords du Pôle d'échange multimodal (secteur Émile-Combes – rue Ernest-Renan), votre parole et votre avis comptent plus que jamais.

Cet été a vu éclore par ailleurs le collectif de proximité (voir p. 4), un groupe de travail réunissant des habitants du quartier et de Nevers, des bailleurs et des usagers issus des mondes associatif, commercial, médical et scolaire, qui a pour mission de participer activement à différentes thématiques liées au PRU durant ces 6 années, d'être au cœur de l'information et de jouer un véritable rôle d'ambassadeurs auprès de vous.

Nous vous souhaitons un bel été à toutes et à tous !

Denis Thuriot

Maire de Nevers
Président de Nevers Agglomération
Conseiller Régional

Amandine Boujilat

Adjointe déléguée à la proximité, à la relation citoyenne et à la cohésion sociale.
1^{ère} vice-présidente de Nevers Agglomération à la politique de la Ville, à la citoyenneté, à la cohésion et à la justice sociales, à la rénovation urbaine et à la qualité de l'habitat, à l'hébergement et à l'accès au logement.

LE NPNRU DU BANLAY EN ACTION(S)

Avec la déconstruction des Bâtiments 15, 1 et 10 cet été, le Nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU) du Banlay entre très concrètement dans une phase d'accélération.

R comme Révolution urbaine

Mais au fait, le PRU ou le NPNRU c'est quoi au juste ? Institué par la loi du 1^{er} août 2003 pour la ville et la rénovation urbaine, le Programme national de rénovation urbaine (PNRU) prévoyait un effort sans précédent de transformation des quartiers classés en Zones urbaines sensibles (ZUS). En ce qui concerne Nevers, la Grande-Pâture et les Bords de Loire ont en leur temps bénéficié de ce programme.

Le quartier du Banlay fait quant à lui partie du NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain). Lancé en 2014, ce dernier prévoit la transformation profonde de plus de 480 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), « en intervenant fortement sur l'habitat et les équipements publics, pour favoriser la mixité dans ces territoires ». Il fait partie des 264 quartiers d'intérêt régional, conformément à

l'arrêté du 15 janvier 2019. La mise en œuvre de ce programme est confiée à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) qui apporte un soutien financier aux collectivités territoriales engagées comme Nevers Agglomération.

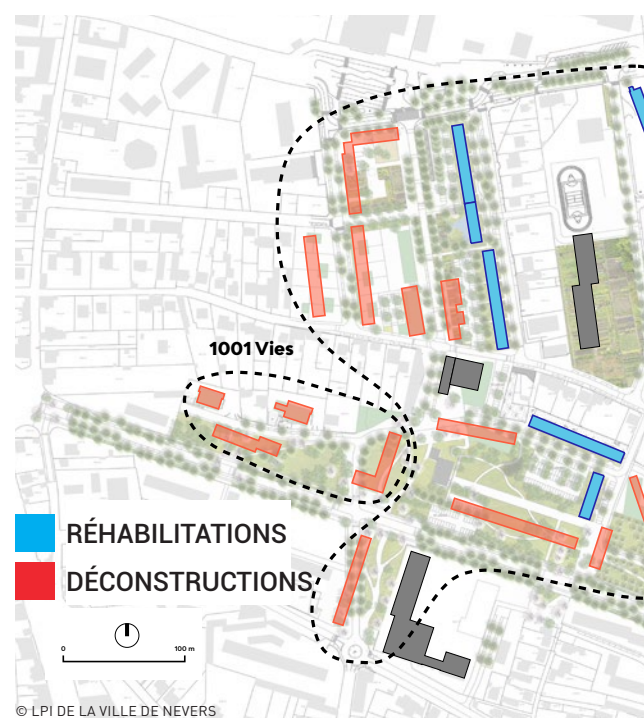
4 grands axes de travail à l'échelle du quartier

Ce projet d'envergure, d'un budget global de **plus de 72,4 millions d'euros**, se décline en quatre grands axes. Le premier concerne la **mobilité**. Ici,

l'enjeu va être de supprimer la barrière physique et psychologique qui sépare le Banlay du centre-ville en établissant une meilleure connexion en direction de la place de la Résistance et de la Croix-Joyeuse. Le comblement de la trémie et la transformation de la D 907 en un véritable boulevard urbain constituent un point essentiel du projet. Grâce aux nouveaux aménagements réalisés, l'objectif sera d'apporter un apaisement généralisé de la circulation en faveur des mobilités douces (piétons et cycles). Le deuxième axe se concentre sur le **logement social** où les principaux enjeux pour les bailleurs sont de reloger les locataires dans les meilleures conditions possibles, de réadapter l'offre aux nouveaux besoins et d'offrir une diversification des types d'habitats afin de contribuer à la mixité et la cohésion sociales (voir encart page de droite). Pour les habitations qui seront rénovées ou créées, l'amélioration de la performance énergétique sera au cœur des préoccupations. Le troisième axe va se consacrer quant à lui à la création d'un véritable **quartier durable**, continuité de la ville durable, en cohérence avec les contextes de transition



Le Banlay fait partie des 480 quartiers prioritaires de la politique de la ville à l'échelle nationale et des 264 quartiers d'intérêt régional.





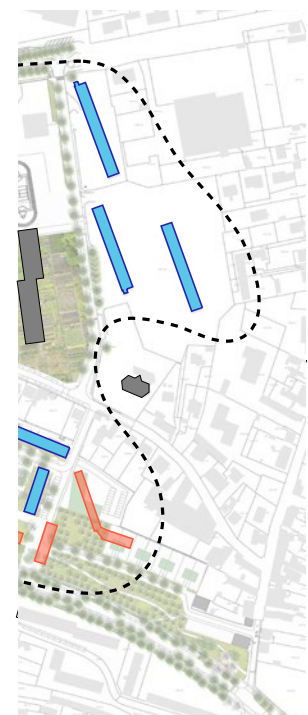
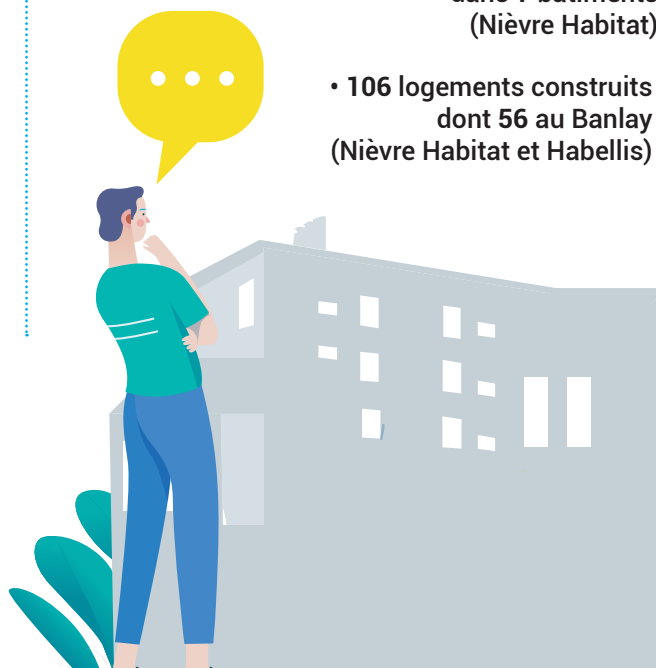
**LE BANLAY DE DEMAIN AVEC LES FUTURES
CONSTRUCTIONS (EN VERT)**
PLAN NON CONTRACTUEL, SUSCEPTIBLE D'ÉVOLUTION.

© SLG 2021.

énergétique et écologique et de lutte contre le réchauffement climatique. Espaces verts multipliés, gestion alternative des eaux pluviales, prise en compte de la biodiversité, projet « Banlay fertile » avec la création d'une agriculture urbaine au plus près des habitants-consommateurs, puis d'ici la fin d'année, la labellisation EcoQuartier étape 2, en constituent les principaux fondements. Enfin, à l'horizon 2024, la réhabilitation et la création de **nouveaux équipements publics** constitueront le dernier axe. Il y sera question d'un nouvel équipement public de proximité situé rue Ernest-Renan, regroupant le centre social et la mairie de proximité et voulu comme un élément central du vivre-ensemble, mais aussi de nouveaux espaces ludiques et sportifs implantés sur plusieurs sites du quartier et d'une école « nouvelle génération ». ■

LE NPNRU, DU CÔTÉ DES BAILLEURS, C'EST :

- **1023 logements déconstruits et 15 bâtiments concernés au total (Nièvre Habitat et 1001 Vies Habitat)**
- **415 logements réhabilités dans 7 bâtiments (Nièvre Habitat)**
- **106 logements construits dont 56 au Banlay (Nièvre Habitat et Habellis)**





106

C'est le nombre de logements déconstruits au total cet été jusqu'à octobre par Nièvre Habitat au niveau des bâtiments 15,1 et 10.

La naissance du collectif de proximité



Première réunion du collectif de proximité au centre social du Banlay le 1^{er} juillet.

La première réunion du collectif de proximité s'est tenue début juillet en présence d'une vingtaine de personnes (une douzaine de membres du collectif, 4 élus et 3 agents de la Ville de Nevers). L'occasion pour ses membres de prendre connaissance des grands enjeux du PRU (Programme de rénovation urbaine) au cours d'une déambulation dans le quartier et de leur rôle au sein de ce groupe de travail inédit. « Un rôle essentiel en terme de démocratie implicite » souligne Amandine Boujlliat, adjointe déléguée à la Proximité, mais aussi pour les habitants, car ce dernier aura pour principales missions de devenir un relai d'informations et de recenser vos besoins.

En savoir plus sur nevers.fr > **Vivre à Nevers** > **PRU Banlay**.



La biodiversité observée à la loupe

Une animation pédagogique à destination de la classe CM1-CM2 de l'école Blaise-Pascal s'est tenue jeudi 10 juin au Banlay sur la thématique de l'environnement. Une opportunité pour les enfants de mieux comprendre les enjeux liés à la faune et la flore et d'arpenter le quartier "à la loupe", en compagnie de Loïc Boula de Mareuil, écologue de DCI Environnement. Ce dernier est chargé en parallèle d'un inventaire de la biodiversité, toujours dans le cadre du PRU.